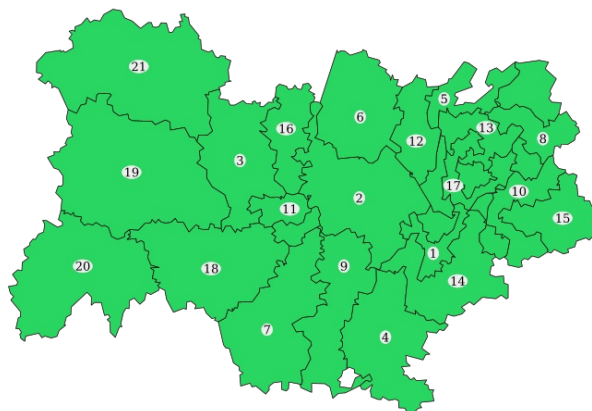
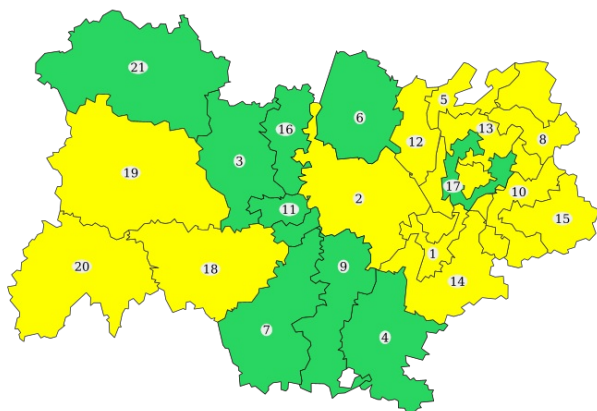


Pour le 05-03-2026

Episode de type mixte

Pour le 06-03-2026



05-03-2026			Bassins d'air	06-03-2026		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
50			1 Bassin Grenoblois			
50			2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
50			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
50			8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône			
50			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois			
50			12 Zone Alpine Ain			
50			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
50			14 Zone Alpine Isère			
50			15 Zone Alpine Savoie			
			16 Zone des Coteaux			
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
50			18 Haute-Loire			
50			19 Puy-de-Dôme			
50			20 Cantal			
			21 Allier			

La région est depuis quelques jours traversée par une masse d'air chargée de poussières d'origine désertique. Les niveaux de particules fines PM10 augmentent progressivement depuis mardi 3 mars et le pic de retombées de poussières est prévu pour ce jeudi 5 mars. Le seuil d'information et de recommandation devrait être franchi sur l'Ain, le Cantal, l'Isère, le Rhône, la haute Loire, la Savoie et la Haute Savoie. Par conséquent, une vigilance jaune est activée sur ces départements. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain 6 mars à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type mixte**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez les activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Evitez d'utiliser des pesticides dans vos jardins



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes